

THÈSE

SUR LES

MARIAGES CLANDESTINS,

PAR

E. L. De BELLEFEUILLE.

Soutenu le 28 Novembre 1859,

**Dans les Salles de l'Ecole de Droit du
Collège Ste. Marie.**



MONTREAL:

**Des Presses de l'ORDRE,
26, RUE ST. GABRIEL.**

1860.